

# Aménagement. A Meudon, des projets immobiliers en débat

## Pétition pour la colline Rodin

► « Retrouvons le chemin de notre colline. » C'est le titre d'une pétition qui circule sur le net\*. Son but : défendre la « colline Rodin » de Meudon (Hauts-de-Seine) qui serait mise en péril par des « projets immobiliers lourds ». Au sommet de cette colline tournée vers la Seine, le musée Rodin, des ateliers d'artistes, des PME... Son talon d'Achille est au sous-sol : d'anciennes carrières de craie (dont certaines sont des cathédrales) qui fournissaient le blanc de Meudon utilisé en peinture. Le site se dégrade, faute de décision depuis près de vingt ans, car associations et mairie sont en conflit depuis des lustres.

L'objet du dernier litige ? Deux permis de construire, l'un pour neuf maisons (19 logements), l'autre pour 16 ateliers d'artistes, 140 chambres de résidence-service (pour des cadres de passage) et 137 logements. Des projets avec vue imprenable sur Paris. Selon les associations, ces projets immobiliers sont inadaptés. La colline, en équilibre instable, ne supporterait pas un tel poids. « Pour valoriser le site, nous suggérons la mise en place d'un établissement public et l'étude d'un projet global naturel, artistique, scientifique, incluant le sol et le sous-sol. C'est la dernière colline encore verte dominant sur Paris », précise Loïc Le Naour, président de l'association Les Citoyens prennent leur place. Pour la colline Rodin, un autre associatif, Jacques Parini, souhaite un concours d'architectes afin d'élaborer un projet urbain. Pour le sous-sol, Loïc Le Naour suggère, par exemple, d'y « projeter des images numériques », et de le transformer en salle de spectacle à l'excellente acoustique.

Le maire de Meudon, Hervé Marseille, recentre le débat sur



DR



Sous terre, des carrières classées, au-dessus, une colline encore verte.

ses obligations d'élu face à des pétitionnaires qui « ne pensent qu'à eux ». « Je dois loger les habitants, leur donner un emploi, entretenir l'espace public. Je regrette que les pétitionnaires s'intéressent davantage au sous-sol qu'à la vie des gens. L'équilibre de la colline n'est pas en péril. Les permis de construire n'ont été signés qu'après le feu vert de l'Inspection générale des carrières. »

Hervé Marseille dit laisser « toujours sa porte ouverte » mais estime que la situation – vingt-cinq ans de recours – ne peut plus durer. Quelqu'un d'autre trouve le temps long : Claudette Estrangin, propriétaire de l'un des plus grands terrains (30.000 m<sup>2</sup>) de la colline. « Notre entreprise de BTP a cessé son activité en 1974. Depuis lors, nous voulons vendre les terrains. Nous ne le pouvons pas à

cause de recours incessants. Ma famille est propriétaire depuis 1925. Nous ne sommes pas des spéculateurs ! » Un recours gracieux a été déposé contre les derniers projets immobiliers. Avec, sans doute à la clé, une nouvelle procédure devant le tribunal administratif. Claudette Estrangin devra encore attendre.

Hervé Guénot

\*meudonrodin. zeblog.com